

FEADER 16.7.1 – Stratégies locales de développement pour la préservation et la mise en valeur du foncier agricole et naturel

Projet « Investir le foncier agricole pour dynamiser l'agriculture d'un territoire de haute montagne », volet reconquête de parcours d'intersaison et bas d'alpages embroussaillés sur 5 communes du Queyras

Réunion de concertation du 13.05.18 à Arvieux

RELEVÉ DE DECISIONS

Etaient présents : Philippe CHABRAND (maire), Christian BLANC (éleveur et 1^{er} adjoint), François BLANC (éleveur et président du Groupement pastoral du Val d'Izoard), Simon PHILIP (éleveur), Damien PHILIP (futur éleveur), Daniel BRUNET (ONF), Xavier BLETTERIE (Parc naturel régional du Queyras), Ariane SILHOL (CERPAM)

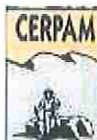
Cette réunion faisait suite à la phase de diagnostic et d'enquêtes réalisée par le CERPAM. Elle avait pour but de retenir parmi les zones embroussaillées et enrésinées cartographiées sur l'ensemble de la commune celles qui seront prioritaires pour la réalisation des travaux de réouverture.

En concertation, l'assemblée décide de retenir 6 zones d'intersaison et d'alpages, qui seront traitées dans l'ordre de priorité suivant, en fonction des devis d'entreprises et au vu du financement alloué à la commune d'Arvieux :

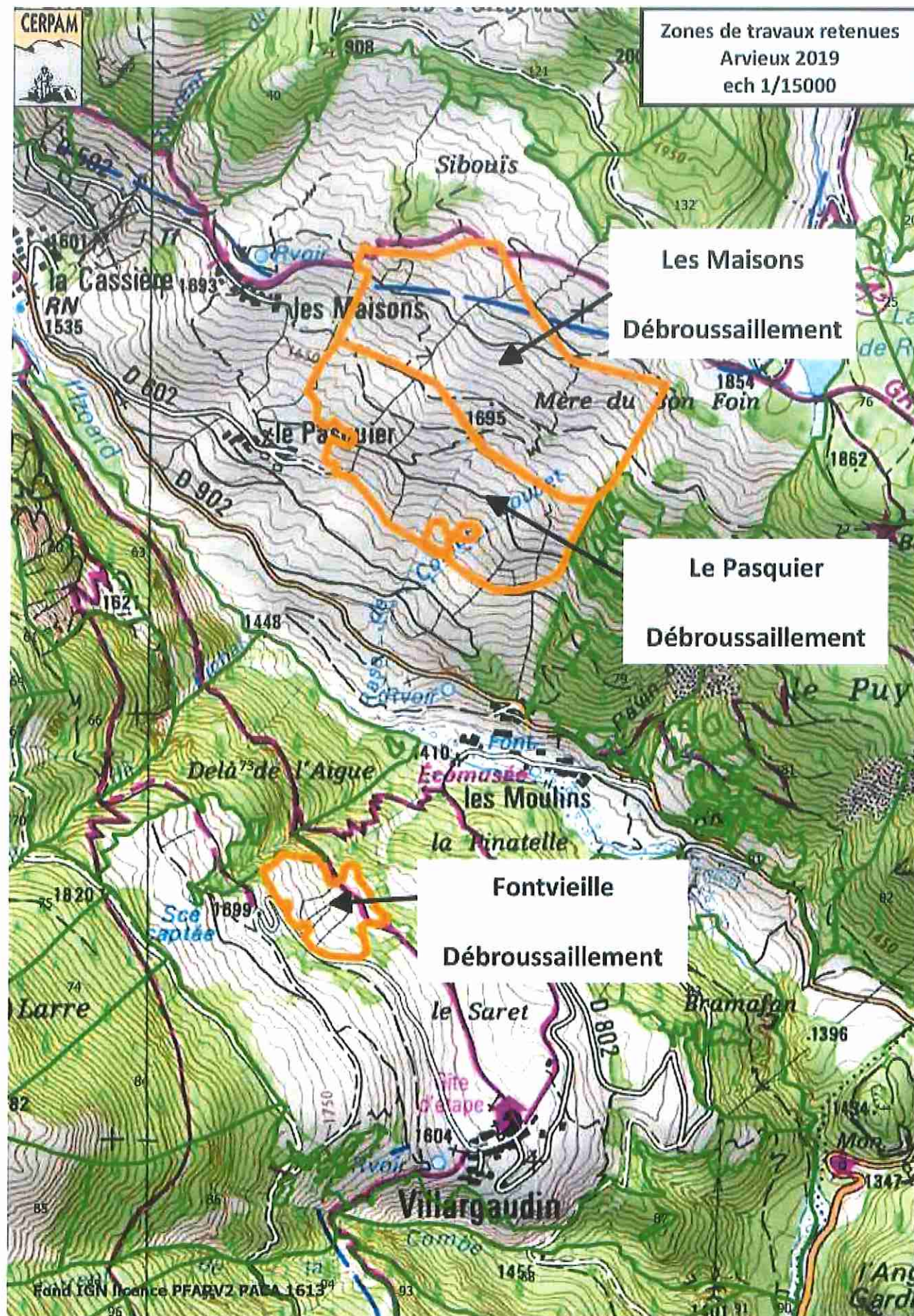
- **Le Pasquier (18 hectares)** : zone de pâturage d'intersaison embroussaillée, utilisée en collectif par les éleveurs bovins de la commune et éventuellement par un éleveur ovin de la commune voisine de Molines en Queyras, en complément,
- **La Baoude (4 hectares)**, zone d'alpage sous forêt rendue inaccessible par la présence de nombreux chablis. Cet alpage est pâturé par les ovins du groupement pastoral de la Baoude,
- **La Pinua (1.7 hectares)**, zone de forêt dense permettant la jonction entre 2 quartiers sur l'alpage ovin de Clapeyto, utilisé par l'association de l'alpage de Clapeyto,
- **Fontvieille (4 hectares)**, zone de pâturage d'intersaison embroussaillée utilisée par l'éleveuse caprine de la commune, ou à défaut dans l'avenir par le groupement pastoral de la Baoude, avec l'accord annuel de l'éleveuse caprine,
- **L'Adrecht (5.3 hectares)**, zone de pâturage d'intersaison embroussaillée utilisée par les éleveurs bovins pour les vaches en lactation,
- **Les Maisons (23 hectares)**, zone de pâturage d'intersaison embroussaillée utilisée par un éleveur ovin de la commune voisine de Molines en Queyras.

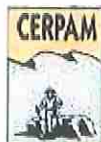
La surface totale retenue est de 56 hectares.

➔ Voir sur cartes jointes la localisation des zones et la nature des travaux nécessaires.

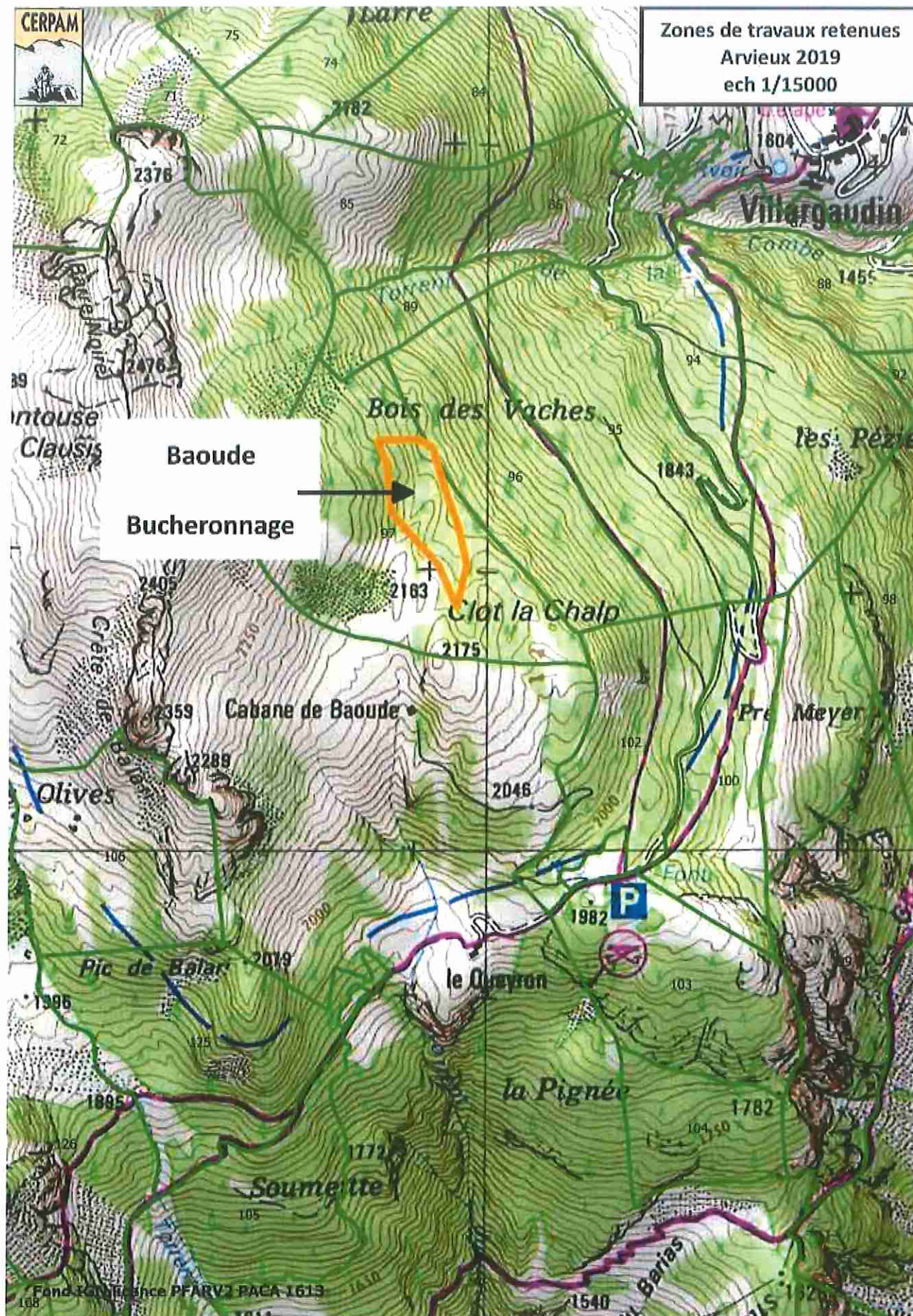


Zones de travaux retenues
Arvieux 2019
ech 1/15000





Zones de travaux retenues
Arvieux 2019
ech 1/15000





Zones de travaux retenues
Arvieux 2019
ech 1/15000

La Pinua

Coupe

